Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Mise en place d'un projet autour de l'intermodalité

Porteur du projet : Communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne

Communes multiples – Territoire Grand Sud Tarn et Garonne

Subvention FEADER de 38 640€,
votée par le Comité de programmation du GAL : 05/07/2017

Exemple d'actions menées

Ce projet est la première déclinaison opérationnelle du Schéma Territorial des Déplacements, axe stratégique d'action au regard des problématiques qui touchent le territoire de Grand Sud Tarn et Garonne, après la fusion dans les années 2010, de 3 intercommunalités situées au Sud du périmètre du PETR Garonne Quercy Gascogne.

Les actions opérationnelles qui en ont découlé sont :

- **la mise en place d'un service de Transport à la Demande ;**
- **la création d'aires de covoiturage ;**
- **la création d'itinéraires cyclables et pédestres.**

La demande d'aide LEADER a porté sur les frais salariaux d'une chargée de mission mobilité.

Ce projet s'inscrit dans **la stratégie LEADER du GAL** et correspond aux actions listées dans :
La fiche action N°5 « Adapter des systèmes de mobilités et déplacements pour la population en encourageant les modes de transports alternatifs et en privilégiant les échanges selon les axes les plus fragiles » :

5.1 - Développement et promotion de l'offre de mobilité

- Études de mobilité à l'échelle du PETR ou au moins de 2 communautés de communes ou d'un syndicat mixte.
- Actions d'information, sensibilisation sur l'enjeu de la mobilité et les solutions alternatives, animation territoriale permettant l'émergence de projets.

Plafond LEADER : 60 000 €

Plan de financement : *inscrit dans la décision attributive de l'aide LEADER (en date du 09/02/2018)*

Montant des dépenses éligibles retenues	**80 500,00 €**
Subvention Europe FEADER (LEADER)	**38 640,00 €**
Autofinancement	41 860,00 €